La construction du nouveau palais présidentiel met des Burundais à la rue

Deutsche Welle,Â 23.10.2017 Construction d'un nouveau palais prÃ©sidentiel, des Burundais expropriÃ©s attendent toujours Au Burundi, la construction du palais prÃ©sidentiel (photo) met les Burundais Ã la rue. Le chantier Â s'est soldÃ© par l'expropriation de 23 familles. De plus, l'argent prÃ©vu pour leur indemnisation a Ã©tÃ© dÃ©tournÃ©.

Nombre d'entre eux passent la nuit Ã la belle Ã©toile et leur situation se dÃ©grade avec le retour des pluies.Â "C'est l'angoisse extrÃªme pour nous, on n'a jamais Ã©tÃ© indemnisÃ©. Les dÃ©putÃ©s que nous avons Ã©lus, l'administrateur, le ch de zone, Â personne ne sâ€™intÃ©resse Ã nous! On ne sait pas de qui vient cette injustice. Nous sommes comme des enfants de souris! Nous demandons que justice nous soit rendue. Pas d'indemnisation. C'est de l'injustice, nous sommes innocents, ce sont nos propriÃ©tÃ©s." Â Sous couvert d'anonymat, une des victimesÂ livre ainsiÂ son tÃ©moignage sur un ton dÃ©sespÃ©rÃ©. AprÃ¨s la dÃ©molition de sa maison il y a six mois, elle a Ã©tÃ© expropriÃ©e de sa parcelle avec ses deux ga La famille dort dehors et le retour des pluies ajoute le drame au drame.Â C'est le 11 avril dernier que furent dÃ©molies les maisons appartenant Ã 23 familles actuellement sans abri. Depuis la dÃ©molition de leur maison, Vital et Mathilde changent dâ€™abri rÃ©guliÃ¨rement. Ils vivent pour lâ€™instant dans une hutte en pailles et dÃ©plorent leurs conditions de vie dÃ©tÃ©riorent de jour en jour. "Nous nous abritons derriÃ¨re d'autres maisons, c'est comme Ã§a! Que pourrions-nous faire ? C'est difficile ! Quand il pleut et que tu n'as pas un proche pour t'abriter, c'est la galÃ¨re. Tu t'approche de quelqu'un, il te maltraite. Sans la possibilitÃ© de louer une maison c'est difficile" explique Vital.Â Mathilde prÃ©cise pour sa part:Â "On n'a pas encore Ã©tÃ© indemnisÃ©, on attend toujours, oÃ¹ pourrions nous allerÂ ?" Les frais d'indÃ©mnisation dÃ©tournÃ©s Dan confÃ©rence publique du 29 septembre dernier, le gouvernement a reconnu le dÃ©tournement des frais dâ€™indemnisation allouÃ©s aux 23 familles victimes d'expropriation.Â Omer NiyonkuruÂ le porte-parole du ministÃ¨re ayant l'urbanisme dans ses attributions explique que: "Le gouvernement a dÃ©bloquÃ© les frais d'indemnisation pour les 40 hectares. Quand il a rÃ©clamÃ© la somme d'argent, il a Ã©tÃ© constatÃ© qu'elle Ã©tait insuffisante. Preuve que l'argent a Ã©tÃ© dÃ©tournÃ©, on n le nier. Nous rappelons que le dossier est devant la justice. En attendant, que les intÃ©ressÃ©s s'en remettent Ã l'administration, nous sommes Ã leurs cÃ´tÃ©s."

Â

Sur les 40 hectares concernÃ©s, la superficie totale qui doit abriter le palais prÃ©sidentiel, seuls les propriÃ©taires de 2.8 hectares ont Ã©tÃ© indemnisÃ©s.Â La rÃ¨gle d'expropriation pour cause d'utilitÃ© publique du code foncier a Ã©tÃ© violÃ©e se juristes. Ils prÃ´nent le privilÃ¨ge de la population en cas de dÃ©tournement plutÃ´t que la spoliation de leurs biens. Â

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});